

« HIVERNALE À SAINT GOBAIN »

COUCY LE CHÂTEAU AUFFRIQUE - ABBAYE DE PRÉMONTRÉ - ANIZY LE CHÂTEAU

Week-End du Samedi 7 au Dimanche 8 février 2015 - Itinérant **niveau M+**

Organisateur : Pascal BAUD, tél. 06 80 35 51 42 - pascal-baud@wanadoo.fr

La forêt de Saint Gobain est devenue célèbre au XVII^e siècle car elle a permis la fabrication industrielle du verre grâce à l'exploitation de sa silice et de son bois.

Du château médiéval de Coucy à l'abbaye de Prémontré, notre parcours serpentera dans les grandes futaies parsemées de quelques étangs. Hébergement en gîte dans une ferme à Septvaux.



Niveau requis : **moyen+** (voir définition sur le site du Caf-Idf), pour randonneurs habitués au portage de leurs effets personnels sur des étapes de 6 à 7 heures effectives de marche par jour sur des sentiers en forêt et en campagne. Environ 47 km en 2 jours.

Description du parcours : (à titre indicatif, modifiable selon le niveau du groupe, les aléas d'itinéraires et la météorologie)

1^{ère} étape Samedi 7 février 27km
Rassemblement à la gare d'Anizy-le-Château puis départ vers le bois de Mortier, Courson, la Ferme Rouge, le Bosquet Froment, Coucy-le-Château-Auffrique (château fort ruiné), vallée du Bas Rosière, forêt de St-Gobain, ferme de Brellémont à Septvaux. Installation au gîte d'étape et préparation collective du dîner. Nuit en chambres à 2 ou 3 lits.

2^{ème} étape Dimanche 8 février 20 km
Après le petit déjeuner servi par le gîte, nous repartons en direction de l'ancienne abbaye de Prémontré, les étangs de Hubert Pont, d'anciennes carrières jalonnent notre parcours, nous essayerons d'en dénicher quelques-unes, gare SnCF d'Anizy-le-Château. Dispersion du groupe.

Inscription, coût : dès la diffusion de cette fiche vous pouvez vous préinscrire en ligne sur le site internet du CAF Ile-de-France ou auprès du secrétariat en retournant un bulletin d'inscription. Un règlement de 49 € vous sera demandé. Ouverture officielle de la sortie le vendredi 31 octobre avec la confirmation de votre inscription selon les modalités en vigueur et dans la limite des places disponibles.

→ Ce prix estimatif comprend : les frais divers et administratifs du CAF et de l'organisateur, la nuitée au gîte, le repas du samedi soir préparé en commun, le petit déjeuner. Les frais réels seront comptabilisés en fin de séjour et régularisés (en + ou -) directement par l'organisateur auprès des participants.

→ Ce prix ne comprend pas : le trajet A/R en train, les repas autres que celui du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin.

Prévenir le secrétariat dès que possible en cas de désistement (pensez aux candidats en liste d'attente).

Pour se rendre sur place : chaque participant est libre de son transport. En train depuis Paris prévoir billet SNCF aller-retour Paris/Anizy-le-Château.

Si vous avez la carte Navigo dézonée prenez seulement l'aller-retour Dammartin-Jully-St-Mard/Anizy-le-Château.

Rendez-vous : facultatif samedi à 08h00 à Paris Gare-du-Nord sur le quai du départ puis à l'arrivée à Anizy-le-Château.

HORAIRES SNCF préconisés

Trajet aller :	Samedi 7 février		
	Paris Gare du Nord	départ 08h13	TER n° 49953 direction Laon
	→ Anizy-le-Château	arrivée 09h49	
Trajet retour :	Dimanche 8 février		
	Anizy-le-Château	départ 17h54	TER n° 49938
	→ Paris Gare du Nord	arrivée 19h12	

Hébergement : nous dînerons (repas préparé par nos soins) et dormirons au gîte de la ferme de Brellemont à Septvaux. Il est équipé d'une cuisine, d'une cheminée, de douches chaudes, le couchage est en chambres de 2 à 3 lits individuels ; les draps seront fournis. Le ménage sera à faire avant notre départ.

Équipement (liste non exhaustive) : sac à dos de 30 à 50 litres environ, bonnes chaussures de marche imperméables, vêtements contre la pluie et le froid, guêtres, gourde(s) pour 1 à 2 litres, lampe (frontale), pharmacie personnelle, protections contre les ampoules. Pas besoin de sac de couchage ou de drap-sac (lits équipés de draps).
Cartes facultatives : IGN n° 2610 Est, 2611 Est, 2611 Ouest et 2610 Ouest.

Nourriture : prévoyez vos pique-niques des 2 midis, plus des en-cas pour la journée. Le dîner du samedi sera approvisionné par l'organisateur qui répartira la charge entre tous les participants dès le départ de la randonnée. Votre gourde devra être remplie avant votre départ pour éviter de perdre du temps à Anizy-le-Château.

... et n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire.



Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : accueil@clubalpin-idf.com

Site internet : www.clubalpin-idf.com

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C